

C.N.E.S. SPATIAL TENNIS CLUB (n° 23 31 0115)



ASC CNES section Tennis

Compte rendu de l'assemblée générale du 04/07/08

Exercice 2007

MEMBRES PRESENTS	2
INTRODUCTION	2
BILAN MORAL.....	2
BILAN DES INSCRIPTIONS	3
QUELQUES DEFINITIONS ET PRINCIPES.....	3
BILAN DES INSCRIPTIONS POUR LA SAISON 2007-2008.....	3
INSCRIPTIONS POUR LA SAISON 2008-2009	6
IMPACT FINANCIER DES LEÇONS DE TENNIS POUR LA SECTION.....	6
SUGGESTIONS DES MEMBRES.....	8
LE TOURNOI INTERNE.....	9
LES JOUEURS	9
TABLEAUX.....	9
ORGANISATION	9
ORIENTATIONS ET CONCLUSION PERSONNELLE	9
MISE EN PLACE DU SITE WEB ET NOUVEAU LOGO DE LA SECTION TENNIS	10
LE NOUVEAU LOGO	10
LE SITE WEB	10
COMPETITIONS CORPORATIVES.....	11
LES EQUIPEMENTS	13
LEÇONS DE TENNIS DE LA SAISON 2007.....	13
MISE AU VOTE DU BILAN MORAL.....	13
BILAN FINANCIER	14
MISE AU VOTE DU BILAN FINANCIER	15
DEMISSION DU BUREAU	15
QUESTIONS DIVERSES ET SUGGESTIONS DES ADHERENTS	16
RESERVATION DES TERRAINS	16
COMPETITIONS CORPORATIVES.....	16
TOURNOI.....	16

MEMBRES PRÉSENTS

M. VIDAL, S. MELOUS, R RUANO, J-L VENTURIN, E SAWYER, F DEDGUEBOUADZE.

Adhérents : C AGARD, J BLAZY, D PASCAL, S HAOUCHINE, P LE MEUR, L MARY, F LHERMITTE, P THIERY, L RIGAUDEAU, O QUEYRUT, P GROS

Comité Directeur de l'ASC : M-F LARIF.

INTRODUCTION

Le secrétaire souhaite la bienvenue aux membres présents dont on souligne une bonne présence grâce certainement à une large information communiquée aux adhérents de la section.

BILAN MORAL

Eric Sawyer (bilan des inscriptions), Mathilde Vidal (tournoi interne + site Web), Frédéric DeDguebouadze (compétitions corpo), Raphael Ruano (bilan financier) et JL Venturin (bilan des cours) ont transmis à Sébastien Melous les éléments de l'année 2007.

BILAN DES INSCRIPTIONS

QUELQUES DEFINITIONS ET PRINCIPES

Adhérent ASC : parmi les adhérents ASC, sont distingués les membres dits « actifs » (employés par l'une des sociétés « ayant-droit » à l'ASC : CNES, Spot Image, CLS, Intespace, ...) et les membres associés : leurs conjoints et enfants.

Adhérent « section tennis » : membre actif de l'ASC inscrit à la section tennis

Associés « section tennis » : membres associés de l'ASC inscrits à la section tennis par l'intermédiaire du membre actif de leur famille.

Remarque : ça prête à confusion mais quand on parle de l'ensemble des adhérents de la section tennis, on parle en fait des adhérents ASC faisant partie de la section tennis (Adhérents « section tennis »+Associés « section tennis »).

Principes :

- La cotisation est de 16 Euros pour l'année « tennistique » de septembre à septembre.
- L'inscription à jour à l'ASC pour l'année en cours est obligatoire pour s'inscrire à la section tennis.
- La cotisation à la section tennis est obligatoire pour participer à toute activité de la section : cours avec le moniteur, compétition corporatives, tournoi interne, accès aux terrains.
- 1 seule cotisation est demandée pour toute une famille : elle est demandée à celui qui est membre actif de l'ASC. Dans le cas de couples d'Adhérents « section tennis », 1 seule cotisation est demandée pour les 2.
- Les stagiaires sont exempts de cotisation.

BILAN DES INSCRIPTIONS POUR LA SAISON 2007-2008

On considère que pour les inscriptions, la saison 2007-2008 démarre le 1^{er} septembre 2007 et se termine le 15 juin 2008.

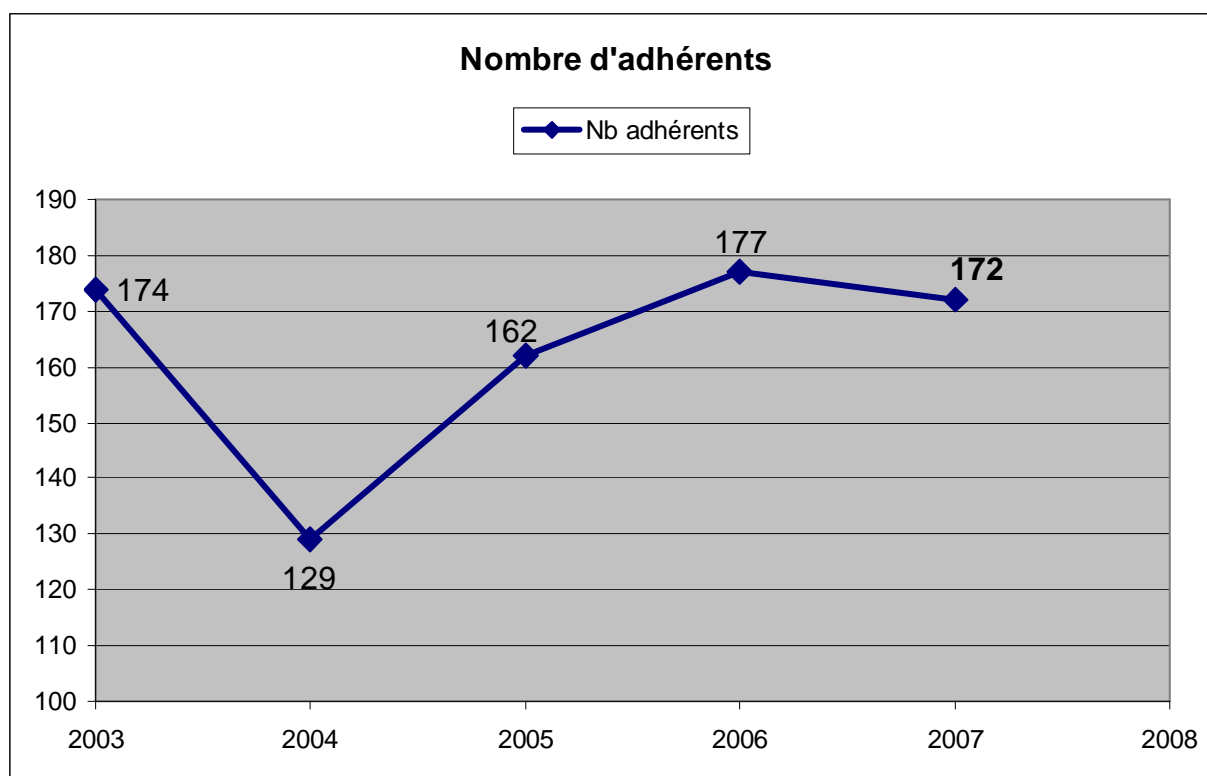


Figure 1 - Evolution du nombre d'adhérents

Remarque : après consolidation, il s'avère que le nombre d'adhérents sur la saison 2003-04 était de 174 au lieu de 209 comme indiqué dans les comptes rendus des années précédentes.

Année	Nb adhérents	% Variation	Nb associés	Total	Parmi les adhérents		
					CNES	Autre	Stagiaires
2003	174		173	347			
2004	129	-26%	82	211			
2005	162	26%	167	329	132	29	1
2006	177	9%	175	352	149	24	4
2007	172	-3%	177	349	133	36	3

Tableau 1- Récapitulatif évolution adhérents et associés

La section compte sur la saison 2007-2008 : **172 adhérents et 177 membres associés, soit un total de 349 membres.** Après deux saisons successives de hausse, on observe une légère baisse dans le nombre d'adhérents. On peut l'interpréter par le mauvais temps de ce printemps où on a compté très peu de nouvelles inscriptions par rapport aux années précédentes. On voit bien d'ailleurs sur la Figure 2 que la plupart des nouvelles inscriptions ont eu lieu à la rentrée.

Par ailleurs, on observe sur cette saison une diminution du nombre d'adhérents du CNES et une augmentation du nombre d'adhérents d'autres sociétés. On pourrait éventuellement l'interpréter comme une meilleure diffusion de l'information vers les autres sociétés bénéficiant de l'ASC (SpotImage, Intespace ...).

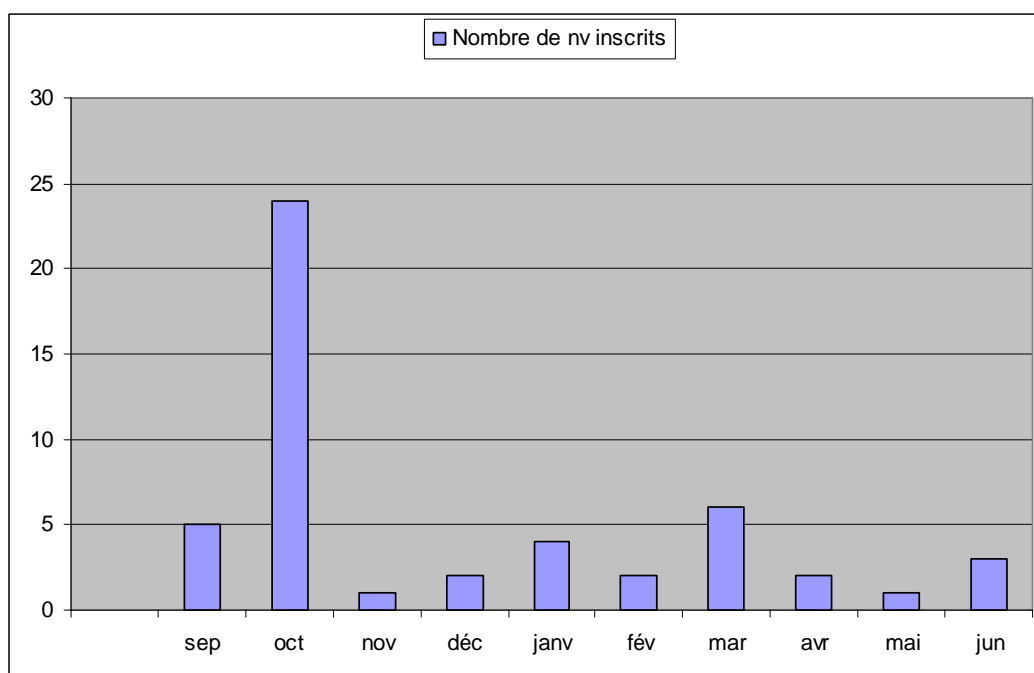


Figure 2 - Répartition des nouvelles inscriptions au cours de l'année

Année	Nb adhérents	Non ré-inscrits	Nouvelles inscriptions	% nouveaux	Turnover
2003	174				
2004	129				
2005	162				
2006	177	31	46	26%	15
2007	171	55	50	29%	-5

Tableau 2 - Turnover des adhérents

On observe un important renouvellement des adhérents puisque sur les 2 dernières saisons, les nouvelles inscriptions ont représenté 26 et 29%. On peut en conclure qu'on réussit bien à intéresser de nouveaux adhérents. On voit cependant un nombre important de non-réinscriptions (55 cette saison) qui démontrent qu'on a des difficultés à maintenir l'intérêt de nos adhérents dans notre section.

Année	Parmi les adhérents		Parmi associés Nb Femmes	Total Nb Femmes	% Femmes sur total
	Nb Femmes	% Femmes			
2003					
2004					
2005	27	17%	82	109	33%
2006	35	20%	86	121	34%
2007	28	16%	89	117	34%

Tableau 3 - Répartition Femmes/Hommes

On constate cette saison encore un faible pourcentage de féminines parmi les adhérents, ce qui pose d'ailleurs des difficultés pour les compétitions corporatives.

En regardant sur l'ensemble adhérents + associés, on arrive à 1/3 de femmes, grâce aux conjointes des adhérents.

Si nous réussissons à avoir les ressources nécessaires pour organiser une journée spéciale de tournoi féminin avec lots et boissons on pourrait éventuellement attirer quelques vocations.

Conclusions : après avoir bien redressé le cap suite à la saison 2004-05 durant laquelle l'accès aux terrains était toujours ouvert, ce qui a entraîné une énorme baisse du nombre d'adhérents, nous nous maintenons aux mêmes niveaux que la saison 2003-2004. On constate un certain tassement. Dans l'esprit de l'ASC, il serait souhaitable de faire profiter des activités de la section tennis à un plus grand nombre d'adhérents. Pour ce faire, on pourra se baser sur :

- Une meilleure communication grâce au nouveau site de la section tennis qui sera réalisé par Mathilde.
- Des manifestations ouvertes au plus grand nombre (repas, petits tournois sur la journée avec lots ...), mais à condition que notre situation financière soit assainie.

INSCRIPTIONS POUR LA SAISON 2008-2009

Comme on va lancer les inscriptions corpo en avance et qu'on profite de ces inscriptions pour demander la cotisation à la section, pourquoi ne pas démarrer dès maintenant les inscriptions à la section en mettant une échéance définitive fin septembre ?

IMPACT FINANCIER DES LEÇONS DE TENNIS POUR LA SECTION

DESCRIPTION DU CONTEXTE

Heures payées : 35 heures par mois, pendant 12 mois, soit un total de 420 heures annuelles, payées à 17 Euros nets de l'heure : total net 7140 Euros par an.

Subvention de l'ASC de 35%, soit 2500 Euros.

Reste 4640 Euros à la charge de la section tennis, qui sont en principe financés par les adhérents prenant les cours, mais en réalité les cotisations des adhérents en paient la plus grande partie vu que le nombre d'heures de cours effectif est très éloigné de ce qui est payé.

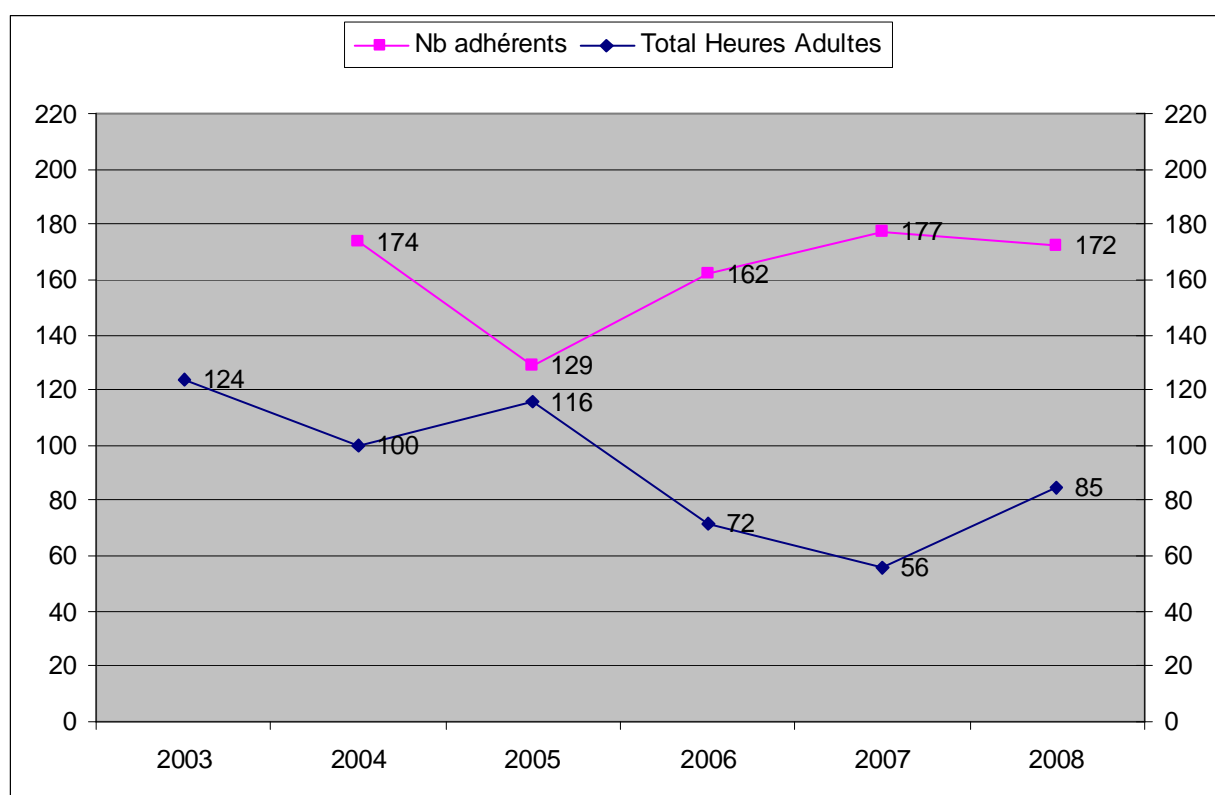


Figure 3 - Evolution du nombres effectif d'heures de cours et du nombre d'adhérents

Année	Heures de cours					Nb adhérents
	Automne	Printemps	Ecole enfants	Total	Total Heures Adultes	
2003	60	64	138	262	124	
2004	52	48	192	292	100	174
2005	56	60	96	212	116	129
2006	40	32	96	168	72	162
2007	32	24	32	88	56	177
2008	45	40	32	117	85	172

Tableau 4 - Evolution du nombres effectif d'heures de cours et du nombre d'adhérents

On voit bien que le nombre effectif d'heures est totalement indépendant du nombre d'adhérents et est en tous cas très très loin des 420 heures payées à P.Berlon depuis plusieurs années.

Pour la saison 2007-2008, la répartition du nombre d'adhérents prenant des cours est la suivante :

- Ecole de tennis (enfants) 2
- Adultes Session Automne 16
- Adultes Session Printemps 10

Donc un total de 28 adhérents, ce qui représente moins de 10% des membres de la section.

Toujours pour cette saison, sur les 4640 Euros restant à charge de la section, les personnes prenant des cours participent à hauteur de 2010 Euros. Il reste donc 2630 Euros à la charge des adhérents, soit l'équivalent des cotisations de 165 adhérents (pour 172 adhérents au total cette année). Une fois P.Berlon payé il ne reste donc rien à la section tennis pour organiser des manifestations au profit de tous. **Nous dépensons presque 100% de notre budget venant des cotisations au bénéfice de moins de 10% des adhérents.** Cette situation doit évoluer.

NOMBRE D'HEURES ANNUELLES SOUHAITEES ET PLAGES DE VARIATION

Ecole de Tennis

La section prend la décision de supprimer l'école enfant de tennis.

Cours adultes

Les cours adultes sont répartis en deux sessions de 8 cours (1 en Automne et 1 au Printemps). Il y a des créneaux de 1h (donc 8x1h) et des créneaux de 1h30 (donc 8x1h30).

Si on arrive à ajuster à peu près le nombre d'heures payées au besoin, on pourrait obtenir un autofinancement de l'activité cours.

Nous proposons donc de maintenir un volume annuel de **104 heures de cours adultes**, ce qui divise à peu près par 4 le nombre d'heures actuellement payées à P.Berlon. Ces 104 heures seront réparties en 2 sessions comme actuellement, avec 2 créneaux de 1h et 3 créneaux de 1h30.

Nous souhaiterions avoir une latitude de +/- 20% par rapport à cet horaire annuel.

Taux horaire prof de tennis

Les choses sont bien codifiées, avec des grilles qu'on peut trouver sur le site de la FFT. En fait ils considèrent qu'un prof de tennis fait des heures sur le court mais aussi des heures en dehors pour préparer ces cours, dans un rapport 2/3 d'heures sur le court et 1/3 en dehors. Donc concrètement ça veut dire que pour une heure de leçon sur le terrain, on le paye 1h30. Le taux horaire moyen est de 12 à 13 Euros, soit si on ramène en heures sur le terrain **18 à 19.5 Euros**.

Créneaux

Les créneaux du vendredi soir ne sont pas utilisés pas les adhérents et nous ne les souhaitons plus. Le jeudi soir serait un remplacement intéressant. Une proposition de créneaux serait :

- lundi de 12 h 00 à 13 h 00
- mercredi de 17 h 30 à 19 h 00
- mercredi de 19 h 00 à 20 h 30
- Jeudi de 12 h 00 à 13 h 00
- Jeudi de 18 h 30 à 20 h 00

SUGGESTIONS DES MEMBRES

Pour les tableaux d'inscription : voir si possible de les installer à l'extérieur à proximité des terrains.

Mettre à disposition sur les courts des raclettes pour chasser l'eau : système très pratique pour sécher un court avant une rencontre corpo.

LE TOURNOI INTERNE

Dates du tournoi : 20 Mai à 27 juin 2008 (date de fin non validée : retard dans les matchs)

Inscriptions : 15 jours (2 premières semaines de Mai)

Nombre d'inscrits : 32 dont 2 participantes

LES JOUEURS

Classements :

- 16 NC	- 2 : 30/3	- 1 : 15/5
- 2 : 30/5	- 4 : 30/1	- 1 : 15/3
- 3 : 30/4	- 2 : 30	- 1 : 15/2

TABLEAUX

- 1 tableau féminin (1 match)
- 1 tableau masculin 4° série (jusqu'à 30/2 inclus) (18 matchs)
- 1 tableau masculin 3° série (à partir de 30/1 inclus) (11 matchs)
- 1 tableau de consolante pour tous ceux qui n'auront pu jouer qu'un seul match dans lequel les 2 participantes ont accepté de jouer (11 matchs).

Nombre total de matchs joués : 41 matchs

4 qualifiés du tournoi 4° série sont inscrits dans le tournoi 3° série. Ceci permet de valoriser la performance des meilleurs et de leur faire rencontrer des personnes de niveau supérieur.

- 1 vainqueur du tournoi masculin (Géric Brocas)
- 1 vainqueur du tournoi féminin (Céline Grimault)
- 1 vainqueur consolante (Sylvain Michel)

ORGANISATION

Réservation de 2 terrains par mes soins le mardi et mercredi sur 2 créneaux :

- 18h00 / 19h30
- 19h30 / 21h00

Les joueurs jouent à ces dates, s'il ne peuvent pas ils sont libres d'organiser leur rencontre avant la date du match suivant.

ORIENTATIONS ET CONCLUSION PERSONNELLE

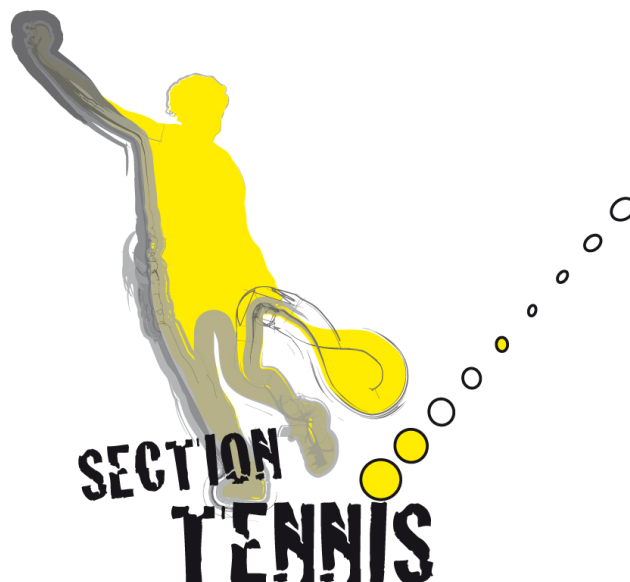
- Action à mettre en place : un questionnaire pour évaluer points positifs et négatifs du tournoi, envoyé à chacun des participants qui permettrait d'avoir un retour de la part des joueurs (plus d'implication ?) .
- Comme c'était ma première année d'organisation et que le temps n'était pas de la partie, il n'y a pas d'éliminations (pour match non joué dans les temps), en espérant que chacun y aura trouvé son compte.
- Le tournoi sert aussi à faire des rencontres, il serait bien d'inciter les débutants à y participer.
- Organiser pour l'année prochaine, une rencontre sportive, matchs se jouant en Tie Break en équipes (tirées au sort ?) ou individuel (sur 7 points avec 2 points d'écart) + Repas de la section. Ce qui permettrait à tous les adhérents de se rencontrer, et surtout de connaître le bureau ?

A étudier : possibilité d'ouvrir le tournoi aux jeunes ou aux adhérents ASC même s'il ne sont pas membres de la section (comme cela est le cas pour le football)

MISE EN PLACE DU SITE WEB ET NOUVEAU LOGO DE LA SECTION TENNIS

Réalisation d'une nouvelle identité pour la section tennis (logo), transposition du logo vers un nouveau site internet plus moderne (accessible aussi depuis le nouveau site WEB de l'ASC, depuis un lien – si possible le logo)

LE NOUVEAU LOGO



Possibilité de trouver pour l'année prochaine des déclinaisons : impression sur casquette ou T-shirt pour les prix du tournoi interne.

DYNAMIQUE

Le Joueur de tennis est traité de manière graphique (la superposition des traits gris accentue le mouvement.)

IDENTIFICATION COLOREE

La couleur jaune crée un rappel visuel des balles de tennis, La balle elle-même intégrée dans le logo rebondit sur le point du « i ».

CARACTERE

La police utilisée, fait penser à une empreinte, comme celle que laisse la chaussure sur le sol. Le noir permet d'asseoir le visuel, le joueur, est lui-même en équilibre sur le mot « TENNIS ».

LE SITE WEB

Une version temporaire est en place à l'adresse suivante : tenniscnes.free.fr. C'est un site dynamique (type blog) basé sur le logiciel Plume CMS. Ce site permettra aux membres de suivre les activités de la section tennis. Chaque page est identifiée par son intitulé :

- Accueil (comportant les dernières actualités)
- Inscriptions
- Tournoi interne (mise en ligne des tableaux, photos...)
- Corpo (informations sur les résultats, les formalités d'inscriptions)
- Cours de tennis (?)

Cette version n'est que temporaire, il faut définir le contenu des pages pour que chacun s'y retrouve, et terminer la mise en page et création graphiques de tous les éléments. La version colorée qui est en place n'est que temporaire, Au final elle reprendra les couleurs du logo présenté plus haut.

COMPETITIONS CORPORATIVES

L'esprit des épreuves corporatives que désire entretenir la section Tennis vise à faire participer tous les joueurs (au moins un voire deux matchs). Il s'agit également d'une épreuve d'équipes. Il est donc souhaitable de privilégier le regroupement des matchs dans un seul créneau qui stimule le groupe plutôt que le morcellement de matchs individuels isolés. Il appartient aux capitaines d'équipes à entretenir cet esprit dans l'organisation des matchs."

Les inscriptions des équipes pour la saison 2008/2009 devront être retournées au corpo pour début septembre. Un email a été envoyé aux capitaines d'équipe pour qu'ils confirment la composition avant le 15/07/08.

Nombre de licenciés FFT : 18 Hommes et 1 Femme (20 l'an passé)

Nombre d'adhérent jouant en corpo : 44 (42 l'an passé)

Nombre d'adhérent jouant en individuel : ?? (22 l'an passé)

Inscriptions aux compétitions corpo double : 0

Inscriptions aux compétitions corpo par équipe :

Compétitions	Equipes inscrites printemps 2007	Equipes inscrites automne 2007	Equipes inscrites printemps 2008
Challenge Rég. 1 ^{ière} et 2 ^{ième} Div. Dames		1	
Challenge Rég. 1 ^{ière} Div. H		1	
Challenge Dép. 2 ^{ième} Div. H		2	
Challenge Dép. 4 ^{ième} Div. H		2	
Challenge Dép. 5 ^{ième} Div. H		1	
Championnat Dép. 2 ^{ième} Div. Dames	1		1
Championnat Dép. 1 ^{ière} Div. H	1		
Championnat Dép. 2 ^{ième} Div. H	2		3
Championnat. Dép. 3 ^{ième} Div. H			
Championnat Dép. 4 ^{ième} Div. H	3		2
Championnat Dép. 5 ^{ième} Div. H	1		1
Challenge Dép. messieurs 3 ^{ième} série		2	
Challenge Dép. +35ans. H		2	
Challenge Dép. +45ans 2 ^{ième} Div. H		1	

Composition équipes Messieurs et Dames

AUTOMNE

CNES1 H6

N°licence	Nom Prénom	Class.t
5702840N	LELOUP Patrick	15/5
8754529S	MELOUS Sébastien	15/4
7004224L	BERGER André-Xavier	15/4
3444830E	DELOBETTE Damien	30/3
5764293K	DIRIS Jean-Pierre	30/1
1599003W	DE DGUEBOUADZE Frédéric	30
9700434Z	PASCAL David	15/3

CNES3 H7

N°licence	Nom Prénom	Class.t
3146119U	HERVET Gilles	30
0665297Y	BLOUVAC Jean	30
0667013N	JURADO Eric	15/5
5714267J	DUBOURG Vincent	30/3
1315631H	DARDEL Renaud	30/1

CNES5 H10

N°licence	Nom Prénom	Class.t
1910323M	LASSERE François	30/3
5582418V	LAPENE Robert	30/3
7931496R	CHEVALIER Mathieu	NC
5264954A	MINVIELLE Jacques	30/4

CNES1 F4

N°licence	Nom Prénom	Class.t
5763508G	LHERMITE Françoise	30/2
6167421T	ESCANDE Françoise	30/1
5604184D	COTTET Hélène	15/4
8455210V	HEBERT Elizabeth	30
6589924 K	THIERY Pierrette	30

PRINTEMPS

CNES1 H2

N°licence	Nom Prénom	Class.t
5702840N	LELOUP Patrick	15/5
8754529S	MELOUS Sébastien	15/4
7004224L	BERGER André-Xavier	15/4
3444830E	DELOBETTE Damien	30/3
5764293K	DIRIS Jean-Pierre	30/1
1599003W	DE DGUEBOUADZE Frédéric	30
9700434Z	PASCAL David	15/3

CNES3 H2

N°licence	Nom Prénom	Class.t
3146119U	HERVET Gilles	30
0665297Y	BLOUVAC Jean	30
0667013N	JURADO Eric	15/5
5714267J	DUBOURG Vincent	30/3
1315631H	DARDEL Renaud	30/1

CNES5 H5

N°licence	Nom Prénom	Class.t
1910323M	LASSERE François	30/3
5582418V	LAPENE Robert	30/3
7931496R	CHEVALIER Mathieu	NC
5264954A	MINVIELLE Jacques	30/4
1913800S	FONSEQUE Pierre	30/3

CNES1 F2

N°licence	Nom Prénom	Class.t
5763508G	LHERMITE Françoise	30/2
6167421T	ESCANDE Françoise	30/1
5604184D	COTTET Hélène	15/4
8455210V	HEBERT Elizabeth	30
6589924 K	THIERY Pierrette	30

Equipes 3 ème série - G2

N°licence	Nom Prénom	Class.t
5702840N	LELOUP Patrick	15/5
8754529S	MELOUS Sébastien	15/4
7004224L	BERGER André-Xavier	15/4
5971670V	DESTAIN Mathias	15/4
4379539T	MAUROSCHAT Andréas	15/5
1599003W	DE DGUEBOUADZE Frédéric	30
9700434Z	PASCAL David	15/3

CNES1 V1 - +35H

N°licence	Nom Prénom	Class.t
5702840N	LELOUP Patrick	15/5
3146119U	HERVET Gilles	30
7004224L	BERGER André-Xavier	15/4
5764293K	DIRIS Jean-Pierre	30/1

CNES1 V5 - +35F

N°licence	Nom Prénom	Class.t
5763508G	LHERMITE Françoise	30/2
6167421T	ESCANDE Françoise	30/1
5604184D	COTTET Hélène	15/4
8455210V	HEBERT Elizabeth	30
6589924 K	THIERY Pierrette	30

CNES2 H7

N°licence	Nom Prénom	Clas s.t
7722754X	SPECHT Bernard	30
7004221H	BRET-DIBAT Thierry	30/1
1312624P	AGARD Christophe	15/5
3444829D	LEVOIR Thierry	30
5928022B	CABARET Fabien	15/5
5971670V	DESTAIN Mathias	15/4

CNES4 H9

N°licence	Nom Prénom	Clas s.t
4379539T	MAUROSCHAT Andréas	15/5
	PRADALIE Sébastien	30
9037471M	MARY Laurent	30/3
5048328M	LE MEUR Patrick	30/5
	RUANO raphael	

CNES6 H9

N°licence	Nom Prénom	Clas s.t
1602371G	SAWYER Eric	30
5264952Y	GROS Philippe	NC
9822293E	BLAZY Joël	30/3
5264951X	BOY François	30/2
4380823N	HAOUCHINE Saïd	NC
4379452Y	NOSAVAN Julien	30

CNES2 H2

N°licence	Nom Prénom	Clas s.t
7722754X	SPECHT Bernard	30
7004221H	BRET-DIBAT Thierry	30/1
1312624P	AGARD Christophe	15/5
3444829D	LEVOIR Thierry	30
5928022B	CABARET Fabien	15/5
5971670V	DESTAIN Mathias	15/4

CNES4 H5

N°licence	Nom Prénom	Clas s.t
4379539T	MAUROSCHAT Andréas	15/5
	PRADALIE Sébastien	30
9037471M	MARY Laurent	30/3
5048328M	LE MEUR Patrick	30/5
	RUANO raphael	

CNES6 H4

N°licence	Nom Prénom	Clas s.t
1602371G	SAWYER Eric	30
5264952Y	GROS Philippe	NC
9822293E	BLAZY Joël	30/3
5264951X	BOY François	30/2
4380823N	HAOUCHINE Saïd	NC
4379452Y	NOSAVAN Julien	30

CNES2 V1 - +35H

N°licence	Nom Prénom	Clas s.t
7722754X	SPECHT Bernard	30
7004221H	BRET-DIBAT Thierry	30/1
1312624P	AGARD Christophe	15/5
3444829D	LEVOIR Thierry	30

CNES1 V2 - +45H

N°licence	Nom Prénom	Clas s.t
0665297Y	BLOUVAC Jean	30
5582418V	LAPENE Robert	30/3
1315631H	DARDEL Renaud	30/1
	VENTURIN Jean-Louis	
5264954A	MINVIELLE Jacques	30/4

LES EQUIPEMENTS

Les courts sont globalement en bon état et les joueurs extérieurs louent encore une fois la qualité des installations dont nous disposons. Prévoir achat raclettes pour sécher les courts !

Inventaire matériel tennis (au 18/03/08)

Matériel	Nb	Remarques
Filets usagés	2	
Filet neuf	1	dans emballage
Aspirateur feuilles mortes	1	avec jerrican
Balais	1	
Armoire	1	Prêt ASC

*Localisation : petit bâtiment situé entre les courts
sauf filet neuf dans bureau S. Melous*

LEÇONS DE TENNIS DE LA SAISON 2007

Cette année encore l'animation des leçons de tennis a été assurée par Patrick BERLON.

9 personnes se sont entraînées (14 en 2006) pendant la session de printemps des leçons adultes,

16 personnes (17 en 2006) ont suivi des cours pendant la session d'automne.

L'école de tennis a accueilli 7 enfants entre Septembre 2006 et Juin 2007 (10 en 2005 – 2006). La situation est encore plus catastrophique pour 2007-2008 où seulement 2 enfants sont inscrits.

La section est largement déficitaire sur ce poste. En effet le montant encaissé s'élève à 2840 € portant le taux de participation de la section à hauteur de 60% pour 35% défini.

Une solution doit être trouvée avec Patrick BERLON via le CD-ASC pour rendre cette activité viable.

MISE AU VOTE DU BILAN MORAL

Le bilan moral a été adopté à l'unanimité des participants moins une abstention.

BILAN FINANCIER

Raphal Ruano, trésorier de la section, donne la synthèse de la gestion financière de l'exercice 2007.

BILAN FINANCIER 2007 POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION 4/7/08

La situation financière de l'exercice 2007 est synthétisée dans le tableau ci-dessous :

BILAN FINANCIER ASSEMBLEE GENERALE - Juillet 2007						
Poste	Exercice 2007 (saison 2007/2008 reconstituée)			Rappel Exercice 2006		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
Fonctionnement général section						
Inscriptions section	2 399,00 €		2 347 €	3 372,00 €		3 242 €
Fonctionnement		10,00 €			75,00 €	
Dépenses exceptionnelles tournoi interne		10,75 € 31,02 €			55,03 €	
Activités de compétition corporative						
Inscriptions corpo	1 561,00 €	684,50 €	653 €	1 609,55 €	1 275,00 €	-634 €
Balles corpo		193,50 €			888,90 €	
Courts réservés corpo		29,60 €			79,35 €	
Leçons et école de tennis						
Cours tennis P. Berlon	2 010,00 €	7 140,00 €	-2 631 €	3 235,00 €	7 140,00 €	-1 406 €
Subvention Prof. Berlon	2 499,00 €			2 499,00 €		
TOTAL	8 469,00 €	8 099,37 €	370 €	10 715,55 €	9 513,28 €	1 202 €
		369,63 €		1 202,27 €		

Soldes bancaires : au 01/01/2007 : 1 918,76 €
au 31/12/2007 : 182,19 €

Commentaires : - La saison 2007 / 2008 a été marquée une baisse significative des recettes de nature à influencer significativement la situation financière de fin d'exercice et plus globalement le fonctionnement financier de la section.

- **Baisse sensible des recettes :**

* Inscription sections : - 877 € (2007/2006)

Nb : Petit décalage comptable de 96 € de 2007 vers 2008

* Inscription Corpo : - 489 € (2007/2006)

* Cours tennis adultes et école enfants : - 1225 € (2007/2006)

- **Analyse globale de la situation financière**

* Les activités faisant appel à l'animateur (école de tennis et leçons) sont largement déficitaires et financées par les inscriptions de tous les membres de la section (donc par ceux qui ne profitent pas de ces activités).

* Cette situation n'est pas saine. Des actions sont en cours pour rééquilibrer financièrement cette activité et notamment adapter les charges aux niveaux des revenus provenant des membres utilisateurs de ces services.

Arbitrage ASC pour l'année 2008 :

Mise en place du Budget pour l'exercice 2008 (ajustements prévisibles dès

	Demandé	Alloué	Déjà Versé
Investissement	€	0 €	0 €
Fonctionnement (quota subvention animateur)	2499 €	2 499 €	2 499 €
Exceptionnel	0 €	0 €	0 €
Total	2499 €	2 499 €	2 499 €

NB : Des ajustements de la subvention du CD sont prévisibles dès que la situation de l'animateur sera stabilisée.

Arbitrage du CD ASC pour la Section Tennids:

Le CD demande à la section de l'informer des négociations avec son animateur.

Reliquat 2007 après subvention ASC	1 469,19 € (solde comptable de la section au 31/12/07)
Animateur salarié de l'ASC	7 140€ (420h à 17€/h net) subventionné à 35% (2499€)

Voir annexe 1 : fichier Excel « boiteballes.xls »

Voir annexe 2 : fichier Excel « Tennis Budget mise en place.xls » : à noter la demande du CD-ASC de refaire le point précis sur le contrat du moniteur P Berlon.

MISE AU VOTE DU BILAN FINANCIER

Le bilan financier a été adopté à l'unanimité des participants moins une abstention.

DEMISSION DU BUREAU

Suivant la formule consacrée, le bureau remet intégralement sa démission. Tous les membres se représentent mais Jean-Louis Venturin notre Président précise qu'il ne désire plus assurer les tâches qui lui étaient dévolues au sein du bureau.

Le bureau enregistre en plus une nouvelle candidature : David Pascal qui après avoir rejoint l'équipe 1 cette année apportera ses idées neuves.

Décision prise en AG : l'élection des 3 fonctions clés au sein du bureau (Président, Trésorier et secrétaire) se fera courant juillet.

Il est procédé ensuite à l'élection des 3 postes obligatoires pour les statuts de la section :

Sont élus :

Président : E Sawyer

Trésorier : R Ruano

Secrétaire : S Melous

Ensuite, sont nommés :

- Responsable des leçons de tennis : J-L Venturin / E Sawyer
- Responsable des inscriptions : E Sawyer / D Pascal
- Responsable des compét corpo : F DeDguebouadze / D Pascal
- Site Web et tournoi interne : M Vidal / D Pascal
- Responsable de l'infra : S Melous
- Responsable des événements : R Ruano / D Pascal

QUESTIONS DIVERSES ET SUGGESTIONS DES ADHERENTS

Les suggestions des adhérents seront discutées par le bureau de la section.

RESERVATION DES TERRAINS

Comment les adhérents doivent-ils procéder pour réserver le gymnase parmi les créneaux alloués au tennis ?

Est-il possible de mettre en place un système de réservation des terrains "en ligne" ?

COMPETITIONS CORPORATIVES

Est-il possible d'avoir une présentation simple des compétitions corporatives pour les non-initiés ?

Comment faire pour motiver plus de joueuses car l'équipe féminine est en sous-effectif ?

La possibilité de disposer de toutes les balles au début des épreuves corporatives est soulevé. La section analysera cette possibilité.

Plusieurs capitaines parlent des problèmes induits par le nouveau format de compétitions (2 simples + 1 double). Certains émettent la suggestion de faire plutôt 3 simples.

Information : apparemment selon la ligue en 1^{ère} division il ne peut y avoir que des joueurs (joueuses) employés au CNES (pas de sous-traitants).

TOURNOI

Ouvrir le tournoi interne aux enfants des adhérents à partir d'un certain niveau.

Créer un mini-tournoi de double ou double-mixte.

Ouvrir le tournoi interne ou les mini-tournois aux non-inscrits à la section.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.